



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycées publics de Sens

Direction
Proviseur adjoint
Bureau n° 17-1
Affaire suivie par :
Julie Koen
Tél : 03 86 95 72 24
Mél : julie.koen@ac-dijon.fr

1 place Lech Walesa
89100 Sens

Sens, le 6 novembre 2020

De la Direction

Aux

Elèves et parents d'élèves du lycée
JANOT

Objet : Organisation de la reprise du lundi 9 novembre pour le lycée JANOT de Sens

Madame, Monsieur,

1. Suite à la commission Hygiène et Sécurité qui s'est tenue hier matin, il a été décidé :

• Gestes barrières

- Les gestes barrières sont à respecter scrupuleusement dès l'entrée dans l'établissement
- Le port du masque est obligatoire sur tout le temps scolaire dans l'enceinte de l'établissement et à ses abords, sauf au moment du repas et de certaines activités d'EPS

• Entretien des salles :

- Les salles seront désinfectées toutes les demi-journées. Elles seront aérées tous les matins et tous les soirs par les agents
- Il est demandé aux professeurs d'aérer régulièrement les salles de classe pendant la journée
- Les élèves devront se désinfecter les mains à l'entrée de chaque salle : du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de chaque salle et sera réapprovisionné régulièrement

• Attribution des salles :

Afin de limiter le brassage des élèves, et dans la mesure du possible, **une salle a été attribuée à chaque classe. Ce sont les enseignants qui se déplaceront.** Elle ne sera utilisée que par la classe désignée. **Dans cette salle, les élèves devront toujours rester à la même place.**

Exceptionnellement, cette salle pourra être utilisée par d'autres classes la demi-journée où elle n'est pas utilisée par la classe. Une désinfection est de toute façon prévue avant utilisation de la salle par sa classe. Les cours de langues, de spécialités et les cours spécifiques (tels que la physique ou la SVT) ne pourront se faire dans les salles attribuées aux classes. Ils auront lieu dans les autres salles restées disponibles.

• Un sens de circulation a été établi dans chacun des bâtiments.

La signalétique commence à être installée dans les locaux et se poursuivra en début de semaine prochaine. Les enseignants rappelleront l'importance du respect du sens de circulation dans les bâtiments qui permettra d'éviter tout croisement.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycées publics de Sens

2. Suite au conseil pédagogique qui s'est tenu hier après-midi, il a été décidé **un fonctionnement en demi-groupe une semaine sur deux**, afin de limiter le nombre d'élèves présents dans l'établissement, à compter du lundi 9 novembre et ce, jusqu'au vendredi 4 décembre. Un groupe sera donc en présentiel au lycée, un autre en distanciel à la maison sur cette période.

Les informations sur Pronote sont donc valables et effectives, pour la période du 9 novembre au 4 décembre.

Afin que la continuité pédagogique soit assurée, les élèves qui seront en distanciel auront trois possibilités, **en fonction du choix de l'enseignant** :

- Soit assister au cours en visio (Monsieur Revy a envoyé les informations concernant la possibilité de mettre en place une classe virtuelle)
- Soit récupérer le cours que l'enseignant mettra sur ECLAT dans le classeur pédagogique
- Soit par un autre moyen en s'assurant que les élèves aient bien pris connaissance du support utilisé (mail, classe virtuelle autre que ECLAT ou CNED...)

3. Autre :

- Les élèves convoqués aux épreuves d'EPS viendront sur les créneaux prévus par la convocation, **même s'ils sont en distanciel**

Bien cordialement,

La Direction